

---

Réunion du 10 janvier 2022

---

Procès-verbal de la réunion du conseil de la Faculté des sciences sociales tenue le lundi 10 janvier 2022, à 16 heures, en mode visioconférence.

**PRÉSENCES :**

**Membres d'office**

Doyen	GÉLINEAU, François
Vice-doyenne aux études	CAMPANA, Aurélie
Vice-doyenne à la recherche	DRAPEAU, Sylvie
Directrice TSC	BRASSARD, Renée
Directrice ANT	DAVELUY, Michelle
Directeur POL	GIASSON, Thierry
Directeur PSY	LACOUTURE, Yves
Directeur RLT	LUC, Sylvain
Directeur SOC	MARCOUX, Richard

**Membres élus**

Professeur ECN	BEAUDREAU, Bernard C.
Professeure RLT	DOMPIERRE, Johanne
Professeur SOC	FURUKAWA MARQUES, Dan
Professeur TSC	LEMAN-LANGLOIS, Stéphane
Professeure ANT	LLOYD, Stéphanie
Professeures POL	PAQUIN, Jonathan
Professeur PSY	TESSIER, Réjean
Représentant chargés de cours	BEAUDOIN, Samuel
Représentant chargés de cours	SANTERRE, Mathieu
Représentante recherche et personnel administratif	TANGUAY, Dominique
Étudiant 1 <sup>er</sup> cycle – ECN	AUGER, Charlotte
Étudiant 1 <sup>er</sup> cycle – POL	BOUDREAU, James
Étudiant 1 <sup>er</sup> cycle - RLT	GRAS, Grégoire
Étudiante 1 <sup>er</sup> cycle – CRI	LAPOINTE, Arianne
Étudiante 1 <sup>er</sup> cycle – SOC	MARCOUX, Léonard
Étudiante 1 <sup>er</sup> cycle - PSY	TOPART, Julia
AESS	DAGENAIS-LAVOIE, Pénélope
AEAPRI	RABY, Simon
Étudiant 2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> cycles - SOC	KIBANGOU, Hermann-Habib
Étudiant 2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup> cycles - PSY	MALTAIS-LÉVESQUE, Charlie

**Invités**

Chargée de communication	ARSENAULT, Ariane
Conseiller en gestion des études	BERNIER, Mathieu
Conseillère en gestion des études	GAUDREAU, Emilie

Directeur exécutif  
Agente de recherche et de planification  
Conseiller en gestion des études  
Conseillère en gestion des études  
Responsable de promotion et d'information sur les études  
Conseillère en gestion des études

GERMAIN, Harold  
GOULET, Sophie  
JOLIN, Mathieu  
LAFLEUR, Giselle  
PICARD, Annie  
RODRIGUE, Julie

**EXCUSÉS :**

Directeur ECN  
Étudiant 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> cycles – ECN  
Étudiant 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> cycles - POL  
Directrice B-Psy  
Étudiante 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> cycles – ANT  
Étudiante 1<sup>er</sup> cycle - TVS  
Responsable CSTIP  
Étudiant 1<sup>er</sup> cycle – ANT  
Conseiller en gestion des études

BARLA, Philippe  
BOTON, Blaise  
DINGAO, Rachid  
GOULET, Sonia  
LAVOIE-RACINE, Simone  
ROY, Azanie  
SAMSON, David  
TÊTU, Frédéric  
VÉZINA, Vincent-Mathieu

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de François Gélinau appuyée par Richard Marcoux, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021**

Sur la proposition de Richard Marcoux appuyée par Sylvain Luc, le procès-verbal du 18 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

**3. Information de la direction**

**Information du Doyen**

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres du Conseil. Il rappelle que le rapport annuel de la Faculté pour l'année académique 2020-2021 a été mis en ligne en décembre dernier. Il les invite à le consulter sur le site web facultaire.

Par la suite, le doyen exprime sa profonde reconnaissance à l'égard de l'ensemble des membres du corps professoral et enseignant, du personnel administratif et du personnel professionnel. C'est grâce à leurs efforts soutenus, à leur engagement et à leur ouverture que la FSS a pu assurer avec succès la poursuite de ses activités lors de la dernière année. Il tient également à féliciter les étudiantes et étudiants pour leur persévérance dans ce contexte difficile. Tous ensemble, nous pouvons être fiers du travail accompli et ainsi conclure cette année particulière avec la tête haute.

### Information du Vice-décanat aux études

#### **Statistiques**

Le dernier rapport statistique montre un recul de 11 % des nouvelles inscriptions. Cette baisse concerne toutes les catégories d'étudiants, à l'exception des étudiants internationaux. Le portrait varie bien entendu d'un programme à l'autre. Je retiendrais deux tendances conjoncturelles : la baisse au niveau des clientèles adultes et des cégépiens et une baisse des taux de conversion entre offres acceptées et inscriptions, et ce, malgré des opérations de relance. Nous pouvons toutefois relativiser « notre performance » en analysant le nombre d'inscriptions totales, et surtout la courbe ascendante que tous nos indicateurs suivent depuis 5 ans. Ainsi, on constate que pour les candidats adultes et les candidats collégiens, on enregistre une baisse par rapport à l'hiver 2021, mais une hausse par rapport aux autres années (de 2016 à 2022).

#### **Chantiers sur l'appui à la réussite et la santé mentale**

Le ministère de l'Enseignement supérieur a lancé à l'automne dernier deux chantiers, l'un sur l'appui à la réussite et l'autre sur la santé mentale. Dans le même temps, l'UL a adopté, lors du CU du 2 novembre 2021, une politique-cadre d'appui à la réussite, qui contient un certain nombre de principes qui devraient imprégner nos pratiques dans l'accompagnement des étudiants et étudiantes. Dans le cadre de l'opérationnalisation des chantiers lancés par le Ministère, il est demandé à chaque faculté de se doter d'un Centre d'appui à la réussite. Ce chantier a été ouvert à l'échelle de la Faculté. Afin de respecter les balises du Ministère et celle de l'institution, deux actions doivent être posées : le recrutement de mentors et l'amélioration de système de gestion des accommodements.

Dans cette perspective, douze mentors vont être recrutés dans les deux prochaines semaines par la Faculté. Leur mandat va principalement consister à accompagner les étudiants nouvellement entrés dans l'un des programmes de la FSS afin de favoriser leur intégration dans le système UL.

Le Centre d'aide aux étudiants est également en train de procéder au recrutement d'intervenants psychosociaux de proximité, qui seront basés dans les facultés et feront la liaison avec le CEA. Un intervenant de proximité qui s'occupera de la FSS, la FTSR et la FP, rentrera prochainement en poste. Il ou elle aura un bureau au Pavillon De Koninck, qu'il ou qu'elle occupera 4 jours/semaine et un bureau au Félix-Antoine Savard où il ou elle sera présent ou présente 1 jour par semaine. Il ou elle sera bien entendu disponible en tout temps par courriel et téléphone.

Enfin, le système de gestion des accommodements scolaires fait l'objet d'un examen attentif afin de déterminer s'il y a lieu d'aider les unités à bonifier leurs pratiques en élaborant, par exemple, un outil informatique qui permettrait de simplifier la gestion des accommodements.

### **Ma thèse en 180 secondes**

La FESP a annoncé la participation de l'UL au concours national « Ma thèse en 180 secondes ». Comme vous le savez, les facultés sont chargées d'organiser un concours à leur échelle et de sélectionner le candidat ou la candidate qui participera au concours UL.

Dans cette perspective, la Faculté lance son concours et invite les étudiants et étudiantes en fin de thèse ou ayant récemment soutenu et diplômé. Notre sélection s'opèrera lors d'un concours facultaire, qui aura lieu en présentiel, le 15 mars 2022. Les candidats et les candidates retenus seront invités à présenter publiquement leur thèse en 180 secondes le 15 mars en fin d'après-midi. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse [secretariat@fss.ulaval.ca](mailto:secretariat@fss.ulaval.ca) au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2022 à 16 heures.

J'en appelle aux représentants ou représentantes des associations étudiantes présents et présentes autour de l'écran pour relayer cet appel à candidatures.

### **4. Questions des membres**

Monsieur Samuel Beaudoin, représentant des chargés de cours, soulève la question suivante :

*Concernant la consultation éventuelle qui sera liée au plan directeur immobilier de l'Université Laval, à part le sondage auquel on a répondu, est-ce qu'il y aura autre chose ?* Le directeur exécutif mentionne que des sous-comités ont été créés, lesquels sont composés par des représentants de plusieurs catégories de personnel. Puisqu'il est encore possible de se prononcer sur certains aspects, le directeur exécutif invite M. Beaudoin à communiquer avec lui pour en discuter.

### **5. Présentation du plan d'action du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales**

Monsieur François Gélinau procède à la présentation du plan d'action du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales.

Monsieur Simon Raby mentionne que l'Association étudiante du Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (AÉAPRI) est très satisfaite du plan d'action.

Sur la proposition de Thierry Giasson appuyée par Simon Raby, le plan d'action du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales est accepté à l'unanimité.

### **6. Présentation de la politique facultaire sur la reconnaissance au travail**

Monsieur François Gélinau fait la présentation de la politique facultaire sur la reconnaissance au travail.

Sur la proposition de Richard Marcoux appuyée par Johanne Dompierre, la politique facultaire sur la reconnaissance au travail est adoptée à l'unanimité.

**7. Modification aux critères de sélection du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales – place réservée hors contingentement à un candidat athlète d'élite**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Université Laval a énoncé et adopté des principes directeurs en juin 2019 concernant la possibilité de réserver des places aux candidats athlètes d'élite au sein des programmes contingentés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adoption et l'application de nouvelles règles pour l'admission des candidats athlètes d'élite sont laissées à la discrétion des directions de programme;

**CONSIDÉRANT QUE** la sélection des candidats athlètes d'élite du Rouge et Or est placée sous la responsabilité du Rouge et Or, en respectant les cotes minimales (collégiens et universitaires) qui sont établies par la Direction de programme du baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales;

**CONSIDÉRANT QUE** les candidates et candidats athlètes d'élite doivent présenter une cote de rendement égale ou supérieure à la cote seuil établie par la direction du programme pour être éligible à une place réservée;

**Il est proposé :**

« Qu'à compter de l'admission à la session d'automne 2023, le programme réserve une place hors contingent pour un athlète d'élite par année. Puisque le baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales prévoit deux sessions d'admission (automne et hiver), si cette place n'est pas comblée à l'automne, elle pourra être attribuée à un athlète d'élite à la session d'hiver. »

Monsieur Sylvain Luc propose de vérifier la faisabilité, à savoir s'il est possible de réserver des places à d'autres catégories comme les Arts, lettres et musique.

La vice-doyenne aux études est mandatée afin d'en discuter à la Table des responsables facultaires des études, et ce, d'ici la fin de l'année.

Monsieur Jonathan Paquin demande le vote. La proposition est mise aux voix. Le résultat est le suivant :

Pour : 16          Contre : 6          Abstention : 6

Sur la proposition de Simon Raby appuyée par Julia Topart, la proposition est adoptée à la majorité.

**8. Modification aux critères de sélection du baccalauréat en psychologie – places réservées hors contingentement à deux candidats athlètes d'élite**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Université Laval a énoncé et adopté des principes directeurs en juin 2019 concernant la possibilité de réserver des places aux candidats athlètes d'élite au sein des programmes contingentés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'adoption et l'application de nouvelles règles pour l'admission des candidats athlètes d'élite sont laissées à la discrétion des directions de programme;

**CONSIDÉRANT QUE** le Rouge et Or se voit confier le soin de sélectionner les candidats à admettre parmi ceux présentant une cote de rendement minimale, établie et revue annuellement selon leurs exigences d'adhésion à une équipe du Rouge et Or;

**Il est proposé :**

« Que deux places soient réservées hors contingentement au baccalauréat en psychologie pour des candidats athlètes d'élite à partir de la session d'automne 2023. »

Monsieur Sylvain Luc demande le vote. La proposition est mise aux voix. Le résultat est le suivant :

Pour : 17          Contre : 4          Abstention : 7

Sur la proposition de Julia Topart appuyée par Yves Lacouture, la modification aux critères de sélection du baccalauréat en psychologie – places réservées hors contingentement à deux candidats athlètes d'élite est adoptée à la majorité.

**9. Changement d'appellation du programme de maîtrise en économique à maîtrise en économique avec stage et essai**

**CONSIDÉRANT QUE** deux maîtrises sont offertes au département d'économique : maîtrise en économique et maîtrise en économique avec mémoire;

**CONSIDÉRANT QUE** les étudiantes et étudiants ont accès aux mêmes cours, sauf rares exceptions;

**CONSIDÉRANT QUE** les débouchés sur le marché du travail sont essentiellement les mêmes;

**CONSIDÉRANT** l'importance de distinguer la formule pédagogique des deux programmes pour démontrer plus clairement que la maîtrise avec mémoire s'adresse aux étudiants qui souhaitent s'orienter en recherche;

**CONSIDÉRANT QUE** ce changement d'appellation permettrait plus facilement et justement de comparer les deux maîtrises;

**Il est proposé :**

« De modifier l'appellation de la maîtrise en économique à maîtrise en économique avec stage et essai. »

Sur la proposition de Sylvain Luc appuyée par Bernard Beaudreau, le changement d'appellation du programme de maîtrise en économique à maîtrise en économique avec stage et essai est adopté à l'unanimité.

**10. Modification au nombre de crédits - microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en étude du genre**

**CONSIDÉRANT** le nombre insuffisant de séminaires pertinents dans le cadre du microprogramme qui est offert chaque année, ce qui entraîne du mécontentement chez les personnes inscrites au microprogramme et plusieurs cas d'abandons;

**IL EST PROPOSÉ :**

« Que le nombre total de crédits du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en études du genre passe de 15 crédits à 9 crédits. »

Sur la proposition de Richard Marcoux appuyée par Sylvain Luc, la modification au nombre de crédits - microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en étude du genre est adoptée à l'unanimité.

**11. Modifications aux programmes de baccalauréat et de certificat en sociologie**

**CONSIDÉRANT** le peu d'attractivité des concentrations du programme de baccalauréat auprès des étudiants depuis plusieurs années et des contraintes que leur maintien impose à l'unité;

**CONSIDÉRANT** la lourdeur des règles 1, 2 et 3 du programme de baccalauréat et la volonté du comité de programme d'alléger la partie théorique ;

**IL EST PROPOSÉ :**

- De supprimer les cinq concentrations du programme de baccalauréat en sociologie ;
- De ramener le nombre de cours obligatoires à 6 cours (18 crédits);
- De modifier les cours de théorie du programme de baccalauréat avec la mise en place d'une option restreinte (nouvelles règles 1, 2, et 3 : la règle 1 devient de 3 à 6 crédits, la règle 2 devient 6 à 12 crédits et la règle 3 devient de 3 à 9 crédits). Cette transformation nécessite la réduction du bloc de cours obligatoires et la création de 3 blocs de cours semi-obligatoires;
- De modifier la règle 4 du programme de baccalauréat relative aux cours optionnels de sociologie au sein du département passant de 30 à 48 crédits;
- De transformer la règle relative aux cours de langue en règle 5 (3 à 6 crédits);

- De créer/modifier la règle 6 du programme de baccalauréat relative aux cours optionnels hors département passant de 9 à 12 crédits.

**Il est également proposé :**

De modifier la structure du programme de certificat afin d'harmoniser l'offre de cours au certificat (au regard de la nouvelle structure du baccalauréat) avec notamment la création de 2 règles de cours semi-obligatoires et la possibilité de choisir un cours de sociologie contemporaine parmi eux à compter de la session d'automne 2022.

Sur la proposition de Richard Marcoux appuyée par Dan Furukawa Maquis, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**12. Retrait du profil international à la maîtrise en travail social**

**CONSIDÉRANT QUE** la structure du programme de maîtrise professionnelle en travail social comporte 9 crédits optionnels depuis 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre de crédits disponibles pour effectuer le Profil international est inférieur aux exigences institutionnelles pour la réalisation dudit Profil;

**CONSIDÉRANT QUE** ces contraintes empêchent le programme d'offrir le Profil international dans le cadre de la maîtrise professionnelle en travail social;

**IL EST PROPOSÉ :**

« De retirer le Profil international de la maîtrise professionnelle en travail social. »

Sur la proposition de Renée Brassard appuyée par Richard Marcoux, la proposition est adoptée à l'unanimité.

**13. Modification aux critères de sélection au doctorat en science politique – retrait des trois lettres d'appui**

**CONSIDÉRANT QUE** le formulaire des rapports d'appréciation laisse plus de place aux commentaires écrits par le biais d'une rubrique dont la taille s'ajuste en fonction du texte soumis;

**IL EST PROPOSÉ :**

« De retirer l'exigence des trois lettres d'appui pour l'admission au doctorat. »

Sur la proposition de Jonathan Paquin appuyée par Sylvain Luc, la proposition est adoptée à l'unanimité.



#### 14. Modification aux critères de sélection aux doctorats cliniques en psychologie

**CONSIDÉRANT** la migration de certaines informations vers de nouvelles plateformes web, page officielle de l'Université Laval ;

**CONSIDÉRANT** QUE certaines informations présentent quelques coquilles ;

#### II EST PROPOSÉ :

« De modifier la liste des documents à présenter dans la demande d'admission de la façon suivante :

##### ***Doctorat en psychologie (D. Psy.)***

Pour le Bureau du registraire :

- Trois [rapports d'appréciation](#);
- Pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français.

Après avoir fait la demande d'admission en ligne, pour compléter son dossier d'admission, le candidat doit soumettre les informations demandées pour ce programme à la [plateforme](#) prévue à cet effet sur le site de l'École de psychologie :

- Lettre de présentation qui explique votre motivation à entreprendre des études doctorales en psychologie (intérêts en recherche, cliniques et professionnels);
- Présentation des expériences de recherche/enseignement et des expériences pertinentes en relation d'aide et implications sociales et communautaires;
- Description d'un projet de recherche (contexte théorique, objectifs et hypothèses/questions de recherche, méthode, retombées et faisabilité).

##### ***Doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation clinique)***

Pour le Bureau du registraire :

- Trois [rapports d'appréciation](#);
- Pour le candidat non francophone : document officiel attestant du résultat obtenu au test de français.

Après avoir fait la demande d'admission en ligne, pour compléter son dossier d'admission, le candidat doit soumettre les informations demandées pour ce programme à la [plateforme](#) prévue à cet effet sur le site de l'École de psychologie :

- Lettre de présentation qui explique votre motivation à entreprendre des études doctorales en psychologie (intérêts en recherche, cliniques et professionnels);

- Présentation des expériences de recherche/enseignement et des expériences pertinentes en relation d'aide et implications sociales et communautaires;
- Description d'un projet de recherche (contexte théorique, objectifs et Hypothèses/questions de recherche, méthode, retombées et faisabilité). »

Sur la proposition de Yves Lacouture appuyée par Michelle Daveluy, la proposition est adoptée à l'unanimité.

## **15. Nomination à la direction de programmes**

### **ÉCONOMIQUE**

#### **Il est proposé :**

« Que le professeur Michel Roland soit nommé directeur des programmes de 2<sup>e</sup> cycles par intérim, du 16 décembre 2021 au 28 février 2022. »

### **SCIENCE POLITIQUE**

#### **Il est proposé :**

« Que le professeur Steve Jacob soit nommé directeur de programme de la maîtrise en affaires publiques par intérim, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 août 2022. »

### **SOCIOLOGIE**

#### **Il est proposé :**

« Que le professeur Richard Marcoux soit nommé directeur des programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles par intérim, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 août 2022. »

Sur la proposition de Thierry Giasson appuyée par Mathieu Santerre, la résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 35.